

**DEC132635DR02**

**Décision donnant délégation de signature à Madame Sylvie Schneider-Maunoury, directrice pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR 7622 intitulée Laboratoire de Biologie du développement**

**La directrice d'unité,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision n° 08A012DSI du 19 décembre 2008 portant renouvellement de l'unité UMR 7622, intitulée Laboratoire de Biologie du développement, dont la directrice est Madame Sylvie Schneider-Maunoury ;

**Vu** la décision n° DEC123228DGDS en date du 21 décembre 2012 portant prorogation de l'unité mixte de recherche n° 7622 intitulée « Biologie du développement » ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Madame Florence Javoy IR1 Directrice Administrative, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Florence Javoy, délégation est donnée à Madame Isabelle ANGELCHIC, AI, Responsable du Pôle Secrétariat Gestion aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 5**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 05 septembre 2013

La directrice d'unité

Sylvie Schneider-Maunoury

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 130 000 € HT au 01/01/2012